

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE
PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 28 SEPTEMBRE 2004

Session ordinaire du Conseil d'établissement de l'école
Sainte-Thérèse tenue dans l'établissement le
28 septembre 2004 à 19h30.

Étaient présents : Denise Legault
Catye Brière
Monia Champagne
Martyne Belzile
Francis Cimon
Lise Lebreux
Manon Belzile

1. Mot de bienvenue

Madame Belzile souhaite la bienvenue

2. Élection à la présidence

Monia Champagne propose Catye Brière qui est élue au poste de présidente.

3. Élection d'un substitut

Le poste reste ouvert et sera comblé à la prochaine réunion.

4. Élection d'une secrétaire

Lise Lebreux propose Manon Belzile qui est élue au poste de secrétaire.

5. Élection des représentants de la communauté

Deux postes sont disponibles au CE et devraient être comblés par des représentants de la communauté. Après discussions, il est convenu d'offrir un des postes aux parents présents. Monia Champagne propose Francis Cimon et des appels seront faits pour trouver un autre représentant.

6. Adoption des jours, dates et lieux de réunions

Sur proposition de madame Denise Legault, il est résolu que la prochaine réunion régulière du CE aura lieu à 19h30 dans les locaux de l'école le 26 octobre 2004 et que les prochaines dates seront à déterminer à la prochaine rencontre.

7. Règles de régie interne

Une copie du document « Règles de régie interne » sera déposée à la prochaine réunion avec les modifications à y faire.

8. Dénonciation d'intérêts

Mme Manon Belzile fait état des dispositions législatives applicables au conflits d'intérêts et invite les membres du CE à dénoncer leurs intérêts qui pourraient entrer en conflit avec les intérêts de l'école. À ce stade ci aucun membre n'a d'intérêt à dénoncer.

9. Calendrier de travail

Mme Belzile donne de l'information relativement aux dossiers qui seront traités cette année.

10. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

11. Divers

Aucun sujet n'est discuté à ce point de l'ordre du jour.

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée sur proposition de Mme Lise Lebreux à 22h.